

Comité des pêches de la FAO, du 7 au 11 septembre 2026

Point 10 de l'ordre du jour : Adaptation et atténuation des effets du changement climatique sur la pêche et l'aquaculture, y compris les phénomènes extrêmes

Renforcement de la résilience climatique dans les chaînes de valeur de la pêche artisanale et les communautés côtières

Nous prenons note des conclusions du document COFI/2026/7 sur les impacts du changement climatique. Le changement climatique n'est plus une menace lointaine pesant sur l'avenir communautés de pêcheurs artisans. Les communautés côtières subissent déjà des pertes et des dommages considérables liés au climat, qui amplifient les vulnérabilités et les inégalités existantes, transforment les pêcheries et mettent en péril les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les pêcheurs artisans, les travailleurs du secteur de la pêche, les transformateurs et les négociants sont confrontés à des perturbations majeures liées à l'évolution de l'abondance et de la répartition des poissons, à l'érosion côtière, à l'élévation du niveau de la mer, aux phénomènes météorologiques extrêmes et à la dégradation des écosystèmes. Ils sont de plus en plus exposés aux tempêtes, aux inondations, aux vagues de chaleur marines et à d'autres phénomènes extrêmes qui endommagent les infrastructures, perturbent les activités de pêche et menacent des vies et des moyens de subsistance. Les femmes sont en première ligne de l'adaptation, notamment dans la transformation et la commercialisation ainsi que dans les efforts visant à réduire les pertes après récolte, tandis que les perturbations liées au climat qui affectent la disponibilité des poissons ont des répercussions sur leurs conditions de travail et leurs revenus, avec de graves conséquences pour la nutrition des ménages et les systèmes alimentaires locaux. Dans bon nombre de nos pays, les jeunes délaissent la pêche au profit de moyens de subsistance plus sûrs, ce qui accentue les défis liés au renouvellement générationnel.

Pourtant, la pêche artisanale ne doit pas être considérée uniquement comme une victime du changement climatique. Elle fait également partie de la solution.

La pêche artisanale assure la subsistance de millions de personnes et fournit des produits aquatiques abordables et nutritifs aux marchés nationaux et régionaux. Elle a souvent un impact environnemental et une empreinte carbone moindres que les modèles de production plus industriels et plus gourmands en énergie. Soutenir la pêche artisanale contribue donc non seulement à l'adaptation au changement climatique, mais aussi à son atténuation et à la mise en place de systèmes alimentaires plus résilients et à faibles émissions.

Les communautés de pêcheurs artisans possèdent de profondes connaissances écologiques et une longue expérience en matière d'adaptation à la variabilité environnementale grâce à la saisonnalité, à la diversification et à l'action collective. Dans de nombreuses communautés côtières, hommes et femmes s'emploient déjà à restaurer les écosystèmes, à réduire les pertes post-récolte, à améliorer

les pratiques de transformation, à diversifier les moyens de subsistance et à renforcer la gestion communautaire. Nous appelons la FAO et ses membres à accorder une plus grande reconnaissance et un soutien accru à ces initiatives.

Dans ce contexte, une cogestion efficace doit être reconnue comme un pilier central de l'adaptation au changement climatique. Des populations de poissons saines, des écosystèmes fonctionnels et une gouvernance participative confèrent aux communautés de pêcheurs une plus grande capacité à absorber les chocs climatiques et à s'adapter aux changements dans la disponibilité et la répartition des ressources. Investir dans la gestion participative des pêches, ainsi que dans l'acquisition de connaissances et des données nécessaires à une prise de décision adaptative, constitue donc l'un des investissements les plus importants qui puissent être réalisés en faveur de la résilience climatique des communautés de pêcheurs artisans.

De plus, les stratégies d'adaptation doivent placer la pêche artisanale et les communautés de pêcheurs au cœur de leurs préoccupations. Les politiques climatiques doivent dépasser les approches descendantes et reconnaître les pêcheurs et les travailleurs du secteur de la pêche comme des partenaires essentiels dans la conception et la mise en œuvre des solutions. À cet égard, les savoirs locaux et traditionnels doivent être intégrés dans les stratégies d'adaptation.

Pour y parvenir, le financement climatique doit parvenir à la pêche artisanale et aux organisations qui la représentent. Ce financement devrait soutenir une gestion participative efficace de la pêche et la restauration des stocks halieutiques et des écosystèmes – notamment les mangroves, les estuaires et les zones humides côtières –, ainsi que des infrastructures résilientes au changement climatique telles que les sites de débarquement, les installations de stockage et de transformation, les chaînes du froid, des navires plus sûrs et des systèmes d'alerte précoce. Une attention particulière doit être accordée aux femmes, aux jeunes et aux organisations communautaires, parallèlement à un renforcement de la protection sociale et à l'accès à l'éducation et aux technologies résilientes au changement climatique.

Dans ce contexte, nous tenons à souligner l'importance cruciale de la cohérence des politiques. L'adaptation au changement climatique ne peut être dissociée des défis plus larges liés à la gouvernance des pêches. La surpêche, la pollution, la destruction des habitats et l'accès inégal aux ressources et aux terres côtières affaiblissent considérablement la résilience des communautés côtières. Dans de nombreuses régions, la pêche artisanale est confrontée à une pression croissante exercée par les flottes de pêche industrielles et par les utilisations industrielles concurrentes des ressources halieutiques, notamment la production de farine et d'huile de poisson. Le financement climatique, les investissements publics, les subventions et l'aide au développement doivent donc soutenir des systèmes de pêche résilients, durables et équitables, plutôt que de renforcer des pratiques qui aggravent la surcapacité, augmentent la pression sur des stocks halieutiques déjà mis à rude épreuve ou creusent les inégalités d'accès aux ressources. Cela nécessite également d'évaluer et de prévenir les impacts cumulés des développements concurrents de l'économie bleue sur les zones de pêche, les écosystèmes côtiers et les droits d'accès des communautés de pêcheurs artisans.

Là où les ressources halieutiques se raréfient en raison des effets combinés du changement climatique et de la surexploitation, il est essentiel de garantir une répartition équitable, durable et

socialement juste de l'accès à ces ressources. Sans cela, les efforts d'adaptation resteront insuffisants.

Nous appelons la FAO et les États membres à veiller à ce que l'action climatique dans le secteur de la pêche soit guidée par les principes des Lignes directrices sur la pêche artisanale et se traduise par des politiques et programmes nationaux et régionaux dotés de financements adéquats, élaborés en collaboration avec les communautés de pêcheurs artisans. Cela implique de reconnaître leurs droits, de renforcer leur participation à la prise de décision, de promouvoir un accès équitable aux ressources et de veiller à ce que les politiques climatiques réduisent les inégalités existantes.

La résilience climatique dans le secteur de la pêche ne pourra être atteinte sans un soutien accru aux pêcheurs artisans et aux travailleurs du secteur de la pêche. Renforcer leur résilience nécessite plus que de simples projets d'adaptation : cela exige des politiques dotées de financements adéquats qui protègent leurs droits, renforcent leurs moyens de subsistance, restaurent les écosystèmes et accordent la priorité aux aliments aquatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Nous exhortons donc la FAO et les États membres à placer la pêche artisanale au cœur des stratégies d'adaptation au changement climatique et de résilience pour les systèmes alimentaires aquatiques.